

Cette fiche d'information, rédigée par l'Association Française d'Urologie*, est destinée aux patients ainsi qu'aux usagers du système de santé.

Remise lors de votre consultation d'urologie avant de pratiquer un acte à visée diagnostique ou thérapeutique, elle est destinée à vous aider à mieux comprendre l'information délivrée par votre Urologue. Il vous a expliqué la pathologie dont vous souffrez ou dont il doit faire le diagnostic. Il vous a exposé les différentes modalités et alternatives de prise en charge et de traitement et les conséquences prévisibles en cas de refus de l'acte proposé.

Vous sont exposés ici les raisons de l'acte que va pratiquer votre urologue, son déroulement, les conséquences habituelles et les risques fréquents ou graves normalement prévisibles. Les conditions du suivi après examen ou intervention sont aussi précisées.

Ce document, complémentaire de l'information orale que vous avez reçue, vous permet donc le délai de réflexion nécessaire et une prise de décision partagée avec votre urologue.

PRÉVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES

DÉFINITION

Une infection est dite nosocomiale lorsqu'elle est contractée pendant le séjour du patient dans un établissement de soins.

LES GERMES OU MICRO-ORGANISMES EN CAUSE

Les micro-organismes responsables de l'infection proviennent le plus souvent du patient lui-même.

En effet nous vivons dans un environnement qui fourmille de germes divers. Nous avons dans notre organisme 10 fois plus de germes que de cellules (nous avons 10^{13} cellules et 10^{14} germes). L'essentiel de ces germes est dans l'intestin, mais on en retrouve également un très grand nombre sur la peau en contact permanent avec le milieu extérieur, et également dans le nez.

Ces germes sont responsables de plus de 80% des infections du site opératoire.

Certains micro-organismes, présents partout dans l'environnement, présents donc également dans l'établissement de soins, ne deviennent responsables d'infections (des poumons, des plaies etc...) qu'en milieu hospitalier, où ils deviennent pathogènes.

POURQUOI ET COMMENT CES MICRO-ORGANISMES SONT RESPONSABLES D'INFECTIONS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SOINS ?

Trois facteurs favorisent ces infections :

- la pratique de techniques ou de gestes invasifs
- des patients souvent fragilisés par leur maladie et moins aptes à se défendre
- la transmission manuelle des germes (par les patients eux-mêmes, ou par le personnel soignant circulant d'un patient à un autre)

Les micro-organismes vivent habituellement en harmonie avec leur hôte. Ils peuvent être source d'infection plus ou moins grave en changeant de lieu (par exemple du colon à la vessie, de la peau au sang) à l'occasion d'un geste chirurgical ou d'une exploration dite « invasive » (exploration endoscopique, mise en place d'une sonde, mise en place d'un cathéter), et ce d'autant que le patient est affaibli.

QUELLE EST LE RISQUE DE CES INFECTIONS ?

Il est variable en fonction :

- du type et de la durée du geste invasif : programmé ou en urgence, chirurgie d'un organe stérile ou porteur de germes (colon par exemple),
- de l'état du patient (un patient hospitalisé en réanimation avec une atteinte sévère des grandes fonctions vitales sera plus sensible aux infections).

Ce risque est de 0,84% chez un patient en bonne santé soumis à une chirurgie dite « propre » (organe stérile) et programmée, et passe à 11% chez un patient affaibli ou ayant eu une opération sur une plaie traumatique sale et infectée, réalisée en urgence.

COMMENT PRÉVENIR LES INFECTIONS DU SITE OPÉRATOIRE ?

La prévention des infections du site opératoire repose sur :

- les mesures indispensables d'**hygiène** (principalement des mains du personnel soignant) et les mesures de **stérilisation** et de **désinfection** du matériel utilisé, qui répondent à des normes précises avec traçabilité,
- l'utilisation d'antibiotiques avant certaines interventions chirurgicales (selon un protocole établi dit «**d'antibioprophylaxie** »).
- **une bonne préparation cutanée avant l'intervention**

Il n'est pas possible malheureusement de réduire à 0 ce risque d'infection. En effet, il est impossible d'éradiquer complètement les germes cutanés. On ne peut que diminuer leur nombre et donc diminuer le risque d'une infection par une bonne préparation cutanée avant l'intervention.

Vous êtes ainsi l'un des principaux acteurs de cette prévention.

LES RÈGLES DE LA PRÉPARATION

Elles sont simples : **il faut se laver complètement.**

Avec quoi ?

Une douche au savon simple permet un bon nettoyage et diminue notablement le nombre de germes

Une douche avec une **solution moussante antiseptique** est l'idéal car elle associe une action de nettoyage et une action antiseptique.

Où ?

Toutes les parties du corps, y compris les cheveux, doivent être soigneusement lavées lors de cette douche.

Ne pas oublier

- de se **brosser les dents** (ou appareil dentaire) et de se rincer la bouche. C'est une règle d'hygiène de base qui est nécessaire quelle que soit l'intervention,
- de se **brosser** et de se **couper les ongles**.

Quand ?

La veille de l'intervention

Une deuxième douche le matin de l'intervention sera prescrite, pour certaines interventions.

Faut-il raser les poils ?

En fait, le rasage n'est pas utile et peut même être dangereux car il entraîne des micro- plaies.

Les poils, les cheveux et les ongles sont des produits biologiques dérivés des cellules cutanées et ne comportent pas plus de risque que la peau.

Lorsque l'abondance des poils risque de gêner les impératifs de l'intervention, il faut alors utiliser une tondeuse (qui ne donne pas de blessure cutanée) ou éventuellement une crème dépilatoire (la crème dépilatoire a l'inconvénient d'être allergisante et d'action relativement lente).

Dans les autres cas, il est préférable de respecter les pilosités.

Ne pas oublier

Il est recommandé **d'enlever bijoux, alliances, piercings, vernis**, etc..., avant toute intervention.

En préparant votre peau, vous être acteur du succès de votre intervention.

C'est aussi votre responsabilité

- * L'Association Française d'Urologie n'assume aucune responsabilité propre en ce qui concerne les conséquences dommageables éventuelles pouvant résulter de l'exploitation des données extraites des documents, d'une erreur ou d'une imprécision dans le contenu des documents.